

LA MAISON PERCHEE

Association régie par la loi de 1901

59, AVENUE DE LA REPUBLIQUE

75011 PARIS

SIREN N° 901 410 241

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Association La Maison Perchée

Aux Membres,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association La Maison Perchée relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES VISEES A L'ARTICLE L 823-16 RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de notre audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous attirons l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, nous formulons une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Avignon, le 25.04.2025

ORIGA GROUP
Commissaire aux comptes

Représenté par Brice VERGEZ,

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	57 720	23 088	34 632	46 176	11 544	25.00
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	147 966	28 275	119 691	120 225	535	0.44
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	30 881		30 881	30 287	595	1.96
	Prêts						
	Autres	15 000		15 000	15 000		
	Total I	251 567	51 363	200 204	211 688	11 484	5.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	612		612	588	24	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 766		13 766	10 700	3 066	28.65
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	376 805		376 805	608 047	231 242	38.03
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	474 063		474 063	434 385	39 678	9.13
	Charges constatées d'avance (2)	4 598		4 598	7 383	2 785	37.72
	Total II	869 844		869 844	1 061 103	191 259	18.02
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 121 411	51 363	1 070 048	1 272 791	202 743	15.93

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202412		Exercice N-1 31/12/202312		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau	297 960		84 971		212 989	250.66
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	302 721		212 989		89 732	42.13
	Situation nette (sous total)	600 681		297 960		302 721	101.60
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	142 083		161 971		19 888	12.28
	Provisions réglementées						
	Total I	742 764		459 931		282 833	61.49
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
PROVISIONS	Fonds dédiés			268 528		268 528	100.00
	Total II			268 528		268 528	100.00
	Provisions pour risques	5 445				5 445	
DETTE (I)	Provisions pour charges						
	Total III	5 445				5 445	
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
DETTE (I)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	28 466		24 938		3 528	14.15
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	49 961		19 749		30 212	152.98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 647		2 260		613	27.14
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	241 766		497 385		255 619	51.39
	Total IV	321 840		544 332		222 492	40.87
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 070 048		1 272 791		202 743	15.93

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens		1 186		379	807	212.94
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		100 206		55 857	44 349	79.40
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		4 000		13 333	9 333	70.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels		365 678		251 792	113 886	45.23
Mécénats		405 132		434 879	29 747	6.84
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières				2 500	2 500	100.00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés		268 528		181 350	87 178	48.07
Autres produits		17		371	354	95.40
Total I		1 144 747		940 463	204 284	21.72
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock		42			42	
Autres achats et charges externes		375 810		293 216	82 595	28.17
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		13 172		877	12 295	NS
Salaires et traitements		320 484		216 983	103 501	47.70
Charges sociales		116 451		73 377	43 074	58.70
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		26 845		24 034	2 811	11.70
Dotations aux provisions		5 445			5 445	
Reports en fonds dédiés				205 538	205 538	100.00
Autres charges		1 110		681	429	62.91
Total II		859 274		814 705	44 569	5.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		285 473		125 757	159 716	127.00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		604			604	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change				7	7	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		604		7	597	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change				143	143	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV				143	143	100.00
2. Résultat financier (III-IV)		604		136	740	544.31
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		286 077		125 621	160 456	127.73
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		26 533		120 802	94 269	78.04
Sur opérations en capital		19 888		18 041	1 847	10.24
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		46 422		138 843	92 422	66.57
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		29 778		50 000	20 222	40.44
Sur opérations en capital				1 476	1 476	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		29 778		51 476	21 698	42.15
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		16 644		87 368	70 724	80.95
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		1 191 773		1 079 313	112 460	10.42
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		889 052		866 324	22 728	2.62
5. EXCEDENT OU DEFICIT		302 721		212 989	89 732	42.13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	57 720		
Installations générales agencements aménagements divers	110 474		8 075
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 725		6 691
TOTAL	133 200		14 766
Autres titres immobilisés	30 287		595
Prêts, autres immobilisations financières	15 000		
TOTAL	45 287		595
TOTAL GENERAL	236 206		15 361

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			57 720	57 720
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			118 549	118 549
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 416	29 416
TOTAL			147 966	147 966
Autres titres immobilisés			30 881	30 881
Prêts, autres immobilisations financières			15 000	15 000
TOTAL			45 881	45 881
TOTAL GENERAL			251 567	251 567

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	11 544	11 544		23 088
Installations générales agencements aménagements divers		8 883	11 303		20 186
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 091	3 998		8 089
TOTAL		12 974	15 301		28 275
TOTAL GENERAL		24 518	26 845		51 363
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	11 544			
Instal.générales agenc.aménag.divers		11 303			
Matériel de bureau informatique mobilier		3 998			
TOTAL		15 301			
TOTAL GENERAL		26 845			

ANNEXE					
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024					
Tableau de variation des fonds propres					
ANC 2018-06 : Art. 431-5					
VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	84 971		425 978	212 989	297 960
Excédent ou déficit de l'exercice	212 989		89 732		302 721
Situation nette	297 960		515 710	212 989	600 681
Subventions d'investissement	161 971		18 041	37 929	142 083
TOTAL I	459 931		533 751	250 918	742 764

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		5 445			5 445
TOTAL		5 445			5 445
TOTAL GENERAL		5 445			5 445
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 445			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 000	15 000	
Autres créances clients	13 766	13 766	
Divers état et autres collectivités publiques	356 689	356 689	
Débiteurs divers	20 116	20 116	
Charges constatées d'avance	4 598	4 598	
TOTAL	410 169	410 169	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	28 466	28 466		
Personnel et comptes rattachés	13 590	13 590		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 211	26 211		
Autres impôts taxes et assimilés	10 160	10 160		
Autres dettes	1 647	1 647		
Produits constatés d'avance	241 766	241 766		
TOTAL	321 840	321 840		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	356 689
Total	356 689

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 388
Dettes fiscales et sociales	29 129
Total	45 517

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 598
Total	4 598
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	241 766
Total	241 766

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature n'ont pu être valorisées et comptabilisées ; l'entité n'étant pas en mesure de recenser ces contributions avec une précision suffisante. Il est prévu de définir leurs modalités de recensement, de quantification et de valorisation pour l'exercice suivant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements financiers donnés : Néant

Engagements reçus

Engagements financiers reçus : Néant